

veille de leur organisation. De sorte que, en nous élevant dans l'échelle des êtres, nous n'avons fait que nous élever, si l'on peut le dire, dans des perfections plus parfaites; et le bien et le beau ont été vus croissant avec l'être.

C'est ainsi que nous arrivons jusqu'à l'homme, ce chef-d'œuvre et ce but de la perfection. En lui viendront se réfléchir, comme dans un foyer lumineux, toutes les perfections des êtres créés, et elles y recevront leur couronnement. Car ces merveilles en lui seront multipliées encore par trois autres merveilles empruntées directement à Dieu: la liberté, la raison et l'amour. Ici, le divin reparaît, et la perfection même de l'absolu va éclater sur la terre.

N'avons-nous pas en effet trouvé comme éléments irréductibles de la nature humaine :

1° La raison, ou la connaissance de l'être et de ses lois, conséquemment pour l'homme la connaissance de sa loi et de son propre but; 2° la liberté, ou la puissance de produire des actes qui, ne pouvant être attribués qu'à elle, confère à l'homme l'ineffable droit d'imputabilité; 3° enfin le cœur, ou le siège même de l'homme, c'est-à-dire de celui qui voit par la raison et veut par la liberté, et qui, aimant ce qu'il voit et voulant ce qu'il aime, exécute le mouvement absolu de l'être vers l'être et retourne vers Dieu. Ce qui confirme la perfection de la création entière, en lui donnant son sens dans le temps et pour l'éternité. •

Si, à ces trois éléments fondamentaux de l'homme, qui ont été faits en vue de l'absolu, nous ajoutons les deux organes de relation qui lui ont été donnés pour le service du temps, l'intelligence qui est l'instrument de la raison, puis le corps qui est celui du cœur et de la volonté, nous aurons la notion complète de l'homme! Et l'homme, comme tout être, repose dans sa loi; et l'homme, comme finalité de l'être, est l'accomplissement de la loi et de la perfection.